
Adresse de la société des Amis de la liberté et de l'égalité de Rosselgène qui félicite la Convention du décret du 18 floréal, lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des Amis de la liberté et de l'égalité de Rosselgène qui félicite la Convention du décret du 18 floréal, lors de la séance du 29 prairial an II (17 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 678;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14867_t1_0678_0000_13

Fichier pdf généré le 30/03/2022

des hommes que leur entier dévouement au bonheur de leur patrie rend invulnérables; et d'ailleurs, peuvent-ils croire, ces cruels insensés, que si leurs projets infâmes pouvaient jamais nous procurer des jours de deuil, qu'ils jouiraient du fruit de leurs crimes ! non Législateurs, la masse du peuple les écraserait tous et votre énergie saurait toujours gouverner le vaisseau de la République et le sauver du naufrage.

Continuez, Citoyens représentans, vos sublimes travaux qui procureront le bonheur des français et feront l'admiration de l'univers ».

NATTENDIER (*présid.*), RAVIER, DANGEL, QUIROT, HANNIER, ROLAND, GOUVERNEMENT, CALENNAVE.

14

Les citoyens composant la société populaire de la commune d'Aire, département du Pas-de-Calais, en applaudissant à tous les sublimes travaux de la Convention nationale, la félicitent sur l'énergie qu'elle a déployée en déjouant et punissant les monstres qui voulaient porter atteinte à la liberté et à la représentation nationale; lui témoignent particulièrement leur admiration et leur reconnaissance sur son décret qui proclame l'existence de l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'âme, et l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce que le bonheur du peuple soit parfaitement consolidé.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Aire, 29 flor. II] (2).

« Citoyens représentans,

La Montagne d'Aire voit avec admiration ce que vous faites pour l'intérêt du peuple. Elle applaudit à vos travaux, à votre énergie, à votre fermeté, moins par l'expression de ses sentiments, (car il faudrait vous les réitérer à chaque instants) que par son empressement à vous imiter dans tout ce qui peut être utile à la chose publique. Elle voit avec plaisir rouler sur l'échaffaud les têtes scélérates des conspirateurs et des traîtres, et ces leçons terribles, mais nécessaires lui promettent pour la France régénérée le plus heureux avenir.

Nos félicitations, citoyens représentans, ne doivent être qu'une légère satisfaction accordée à vos efforts, et à vos succès; ce n'est que dans vos cœurs que vous pouvez trouver une récompense justement méritée; mais il sera toujours doux pour nous, de vous témoigner notre gratitude; eh pourrions-nous nous taire, lorsqu'à chaque décret nous voyons un nouvel appui aux bases de notre gouvernement ?...

Cette récompense solennelle d'un Etre Suprême faite au nom du peuple Français, l'établissement des fêtes décennaires célébrées en son honneur a excitée dans la société un doux sentiment de plaisir.

Les hebertistes qui avoient intérêt d'induire le peuple en erreur avoient cherché à détruire l'idée consolante d'un Etre Suprême, mais votre

sage décret est une réponse victorieuse à leurs perfides manœuvres et le peuple éclairé va de nouveau benir la révolution.

Continuez, citoyens représentans, à répondre ainsi aux fabricateurs de complots en mettant les principes de la justice et de la vertu en opposition continuelle avec leurs systèmes atroces, et le salut du peuple est assuré, et la République sera assise sur des bases inébranlables, et tous nos ennemis intérieurs et extérieurs seront réduits en poudre.

Vive la République ! Vive la Montagne ! ».

LECANUS, MAMONET (*présid.*), BERIOT.

15

La société régénérée des Amis de la liberté et de l'égalité, séante à Rosselgène, ci-devant Saint-Avoid (1), félicite la Convention nationale sur son décret du 18 floréal, et l'invite à continuer d'achever le triomphe de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin(2).

[Rosselgène, 22 prair. II] (3).

« Représentans de la première République du monde.

Grands comme la nation que vous représentés, vous avés parlé et le tyran de la France est rentré dans la poussière avec son trône flettri, à votre voix les montagnes se sont applanies devant les héros de la liberté; vous avés décrété l'extermination du vice et le règne de la vertu; la vertu règne et le vice rentre dans l'abîme, les miracles de la raison ont épouvanté sur leurs trônes chancelans, les monstres couronnés, que le génie républicain, avertit de leur ruine prochaine dans l'espoir de retenir sous le joug les esclaves qu'ils oppriment, ils ont employé l'incompréhensibilité de vos travaux, pour vous supposer, à leurs yeux abrutis, les principes d'un fanatisme démenti par la première ligne de la déclaration des droits; Ils ont salariés des emissaires pour prêcher hautement l'athéisme. C'est à dire, pour vous prêter l'horrible intention de détruire la base et les principes de la morale. Votre sublime décret du 18 Floréal a détruit, jusqu'au prestige de leur sacrilège complot et la fête que la République Entière vient de célébrer en l'honneur de l'Etre Suprême, en leur prouvant que la voix de la Convention Nationale est toujours l'expression des sentiments de tous le peuple français, leur montre l'abîme ouvert ou bientôt ils seront précipités avec tous leurs crimes.

Continués, républicains représentans, achevés le triomphe de la raison: vos décrets ont 25 millions d'échos qui les font retentir aux oreilles effrayées de tous les tyrans du monde. S. et F. ».

[2 signatures illisibles, *présid.* et *secrét.*].

(1) P.V., XXXIX, 349. *Mon.*, XXI, 12.

(2) C 306, pl. 1166, p. 4.

(1) Moselle.

(2) P.V., XXXIX, 349.

(3) C 306, pl. 1166, p. 5.